

n'en entendrons au cours de la présente session. Ce document affirme aussi, pour le bénéfice des cultivateurs canadiens, que nos produits devraient être d'une nature plus variée, nos méthodes de cultures et de classification améliorées. Je suis convaincu toutefois que les membres de la gauche, quel que soit le parti auquel il appartient, n'ont pu s'empêcher de prendre note que le discours du trône oublie de mentionner une question de la plus haute importance—une question brûlante surtout dans nos provinces de l'Ouest. L'un des ministres du nouveau Gouvernement s'est fait élire en promettant de ressusciter la commission du blé. Je veux désigner le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell). Ce programme a également été préconisé et combattu par plusieurs de nos honorables collègues assis à notre gauche. Cependant, le Gouvernement détient les rênes du pouvoir et il a assumé toutes les responsabilités. Pour ma part, j'ai adopté sur cette question une attitude claire pour tout le monde. Je n'avais pas foi dans le rétablissement de la commission du blé à titre de syndicat d'accaparement; la situation du marché mondial à cette heure n'était pas de nature, suivant moi, à autoriser ou à exiger une pareille mesure. Mais je pensais que le moment était arrivé d'établir de meilleures méthodes afin de faciliter l'expédition de notre récolte. J'ai donc promis à la population de l'Ouest qu'au cas où je serais maintenu au pouvoir le Gouvernement créerait une commission qui se chargerait de la manutention de tous les grains que les producteurs voudraient bien lui confier pour en disposer par les méthodes et les pouvoirs suffisants—sauf le pouvoir d'accaparement que possédait la commission du blé lorsqu'elle plaça la récolte de la saison de 1919.

On a fort bien saisi le sens de ma déclaration, mais les adversaires du Gouvernement et les miens se sont gardés de l'approuver, de crainte de nous aider. On s'est plaint amèrement que le ministre avait beaucoup fait sans consulter le peuple, et c'était vrai; mais dans ce cas on a jugé nécessaire de faire volte-face et de clamer que je faisais de la politique un jeu et que je manquais de sincérité parce que je demandais au peuple un mandat. On a réussi, par cette conduite, à empêcher l'institution de cette commission.

Cependant, il est un membre du cabinet actuel qui s'est exprimé plus explicitement et a publié un manifeste dans la presse, sans égard aux frais ni à la véracité. Aujourd'hui au pouvoir, va-t-il mettre ses pa-

[Le très hon. M. Meighen.]

roles en pratique? On me dit qu'il prétend avoir fait ces promesses à titre de candidat à la députation, mais qu'il n'est pas tenu de les remplir, devenu ministre. Il se trouve, toutefois, dans une situation difficile, car en promettant d'exécuter ce programme il s'est désigné comme étant ministre de l'Agriculture. Quelle attitude va-t-il prendre à l'égard de la population de Regina? Quelle est la politique du Gouvernement? Il est bon, paraît-il, de dire au Parlement ce qu'on va faire à l'égard de questions qui ne demandent point de législation, mais non au sujet de l'envoi du grain canadien au marché. Si le Gouvernement laisse passer cette session sans rien faire à cet égard, les cultivateurs n'auront plus rien à espérer cette année, et alors, force leur sera de répudier l'opinion qu'ils s'étaient formée du ministre de l'Agriculture en s'inspirant de ses déclarations et de celles de ses propagandistes.

Je demanderai au ministère ce qu'on a fait pour obtenir de plus vastes marchés. Je vois dans la presse, et non dans le discours du trône, que le ministre des Finances s'est rendu encore une fois à Washington dans ce but et qu'on a cherché aussi à obtenir la réciprocité avec l'Australie. Ces démarches n'étaient apparemment sérieuses que par rapport à l'Australie. Pour ce qui est de la réciprocité avec les Etats-Unis, je l'ai déjà dit et je le répète, elles ne constituaient, de la part de l'élément prépondérant du ministère, qu'une simple tactique pour s'assurer l'adhésion gratuite des honorables députés qui siègent à ma gauche.

Ma propre attitude à cet égard est connue depuis des années. Ni le Canada ni aucun pays ne saurait trouver d'avantage à conclure un traité de commerce avec un voisin beaucoup plus puissant et qui lui fait concurrence en tous ses champs d'entreprise. La réciprocité avec un pays qui ne produit pas de ce que nous avons à exporter pourrait être mutuellement avantageuse, si toutefois elle était possible; elle serait désirable, par exemple, avec l'Australie, ou avec les Antilles, qui produisent des articles que nous n'exportons pas et en consomment d'autres que nous exportons; aussi l'ancien ministre l'a-t-il établie avec quelques-uns de ces pays.

L'ancien gouvernement a tenté d'établir la réciprocité avec l'Australie et il a mis tout en œuvre à cette fin. Avant d'abandonner les rênes de l'administration, j'ai réussi, grâce à des entretiens avec le premier ministre d'Australie, à obtenir qu'il se servît de son influence pour faire rendre une loi autorisant le gouvernement de ce